

La constitution

J'ai grandi au sein d'une minorité ethnique, et je puis vous dire que nous avons toujours été très fiers d'être Canadiens. Car les minorités ethniques de tous les coins du pays sont absolument conscientes de la dette qu'elles ont envers un pays qui leur a tant donné. D'abord et avant tout on y est un bon Canadien.

Il n'est pas un seul d'entre nous ici, j'en suis persuadée, qui n'ait assisté un jour ou l'autre à une cérémonie de naturalisation. Nous savons tous ce que c'est qui fait briller les yeux des nouveaux Canadiens qui prêtent serment. C'est une fierté sans mélange. Ils sont fiers d'être Canadiens, comme dans notre jeunesse nous étions fiers de l'être. Ils en sont fiers malgré les faits de discrimination dont beaucoup de groupes ethniques ont eu à se plaindre au Canada pendant la guerre. Car le Canada n'est pas à l'abri de tout reproche. La plupart des députés ont pu toucher du doigt ce qui s'est fait contre les Japonais du Canada. J'aimerais vous dire quelques mots de ce qu'ont eu à subir les personnes d'origines italienne, finlandaise et, dans une certaine mesure, allemande, au Canada pendant la guerre.

Les parents italiens de mes amis ont beaucoup souffert, et injustement. Bien qu'ils aient été citoyens canadiens et que deux de leurs fils soient allés combattre outre-mer pour le Canada, on est venu les chercher pour prendre leurs empreintes digitales et on leur a confisqué leurs fusils. Nous connaissons tous d'autres injustices perpétrées contre d'autres groupes ethniques. En fait, c'est arrivé dans l'église de mon village. Malgré tout cela, les groupes ethniques du pays ont persévéré. La vie continue et il est possible de corriger l'injustice.

Je me souviens de mes parents et de mes grands-parents nés en Finlande qui parlaient des promesses du Canada, de son histoire et surtout de son avenir. Vous constaterez, je pense, que partout au pays les groupes ethniques sont généralement plus tolérants et plus compréhensifs que les autres quand il est question de droits linguistiques. La plupart d'entre eux parlent une deuxième langue, que ce soit l'allemand, le chinois, le japonais, l'ukrainien, le croate ou tout ce que vous voulez. Ils apprécient les avantages que peut apporter une deuxième langue. C'est un capital, une chance, un moyen qui nous permet de mieux nous comprendre les uns les autres.

Il est certain que dans le nord de l'Ontario, à Nickel Belt, les francophones ont dû mener une lutte longue et ardue pour obtenir l'égalité linguistique. Cependant, je suis heureux de pouvoir dire que l'atmosphère d'agitation s'est maintenant dissipée dans ma région. Permettez-moi de vous raconter ce qui arrivait ordinairement aux francophones il n'y a pas si longtemps. Ils ont lutté d'abord et avant tout pour obtenir le droit à l'enseignement dans la langue de la minorité, soit le français dans les écoles élémentaires. Ils l'ont obtenu. A la fin de la huitième année, après huit années d'enseignement en français, ces enfants entraient dans un milieu anglophone. Que leur arrivaient-ils en neuvième ou en dixième année? Ils abandonnaient leurs études. On pensait en général qu'ils étaient inéducables alors qu'ils avaient reçu un enseignement dans une langue pendant huit ans et qui ensuite ils devaient couler ou nager dans une autre langue.

Cela a changé. Après des luttes longues et envenimées, nous avons établi des écoles secondaires de langue française dans notre région. Je pense que nous en avons maintenant cinq. Qu'arrive-t-il aux élèves à la fin de leur cours secondaire? Doivent-ils poursuivre leurs études universitaires en anglais?

Non. La population du nord de l'Ontario n'a pas toléré cela. Ils ont réagi et ont créé une université bilingue, l'Université Laurentienne dans le nord de l'Ontario, un étudiant peut faire ses études en français de l'école maternelle à l'université. Je suis fier de dire que l'Université Laurentienne offre maintenant un cours de traducteurs qui fait l'orgueil non seulement du nord de l'Ontario mais de tout le Canada.

Je puis également déclarer qu'un grand nombre de jeunes ont maintenant inversé la situation. Un grand nombre de gens de même origine ethnique que moi et de nombreux autres groupes de ma circonscription suivent des cours d'immersion totale en français. Je pourrais maintenant ajouter que nos tribunaux du nord de l'Ontario sont à toute fin pratique bilingues. La lutte a été dure et la victoire n'a pas été facile dans le nord de l'Ontario. L'une des premières promesses électorales que j'ai faites a été d'assurer que je lutterais pour que les droits linguistiques de la minorité soient garantis dans la constitution.

[Français]

A mes électeurs de Nickel Belt et aux francophones du Canada je suis fière de présenter cette constitution, une constitution qui garantit les droits à l'instruction dans la langue de la minorité.

[Traduction]

La résolution dont nous sommes saisis va constitutionnaliser l'égalité linguistique et la liberté de choix en matière d'éducation lorsque le nombre le justifie. Ces droits seront protégés à tout jamais. Les droits linguistiques ne constituent qu'une petite partie de cet ensemble de mesures constitutionnelles. Notre nouvelle constitution incarnera notre idéal national. Elle définira les principes de base qui régleront à l'avenir les rapports entre les citoyens et l'État dans notre pays. Elle constituera un symbole de la force du Canada en tant que pays ainsi que la vitalité de notre démocratie.

Je voudrais développer cette notion de symboles. Je crois que ces derniers temps, on a dit beaucoup de mal du castor. Je connais bien les castors, car il y en a beaucoup dans ma région, et ils constituent parfois une véritable nuisance. C'était cependant le seul symbole vraiment canadien que ma mère ait pu nous offrir lorsque j'étais petite fille. J'en suis assez fière. Les choses seront désormais bien plus faciles pour les nouveaux immigrants qui viendront s'installer dans notre pays. Ils pourront désormais s'identifier à un drapeau et à une constitution. Ce ne seront pas seulement de simples symboles, mais bien des symboles réels et concrets.

Aujourd'hui nous possédons bien davantage dans notre pays, à savoir un drapeau et une constitution qui deviendra la garantie de nos concitoyens. Ce sera une garantie qui protégera pour toujours les citoyens contre toute discrimination injustifiée et autre forme de persécution de la part de leur gouvernement. Les droits fondamentaux de la personne seront constitutionnalisés, et ils ne constitueront pas seulement un hommage rendu à des idéaux tout à fait respectables mais feront bel et bien une partie intégrante de notre loi fondamentale. L'adoption de cet ensemble de droits aura sur certains des effets dont ils attendent de bénéficier depuis longtemps. C'est ainsi, par exemple, qu'en adoptant les dispositions prévues dans la nouvelle constitution canadienne, nous ferons enfin disparaître des injustices du genre de celles dont sont actuellement victimes les Indiennes au Canada.